

# ETUDE DE CAS CLIENT



## Département du Calvados : L'autopartage au sein d'une collectivité publique

### CONTEXTE

Le Département du Calvados a lancé en 2021 un grand projet d'autopartage pour sa flotte de véhicules légers.

### OBJECTIF DU DÉPARTEMENT

- Décarboner sa flotte
- Repenser la gestion des clés physiques des véhicules
- Avoir une meilleure compréhension des usages de son parc automobile



“Après chaque utilisation, on demande à nos utilisateurs une note de satisfaction 1 à 5. Aujourd'hui, la moyenne est supérieure à 4. Nous sommes donc sur un niveau très haut de satisfaction.”

**Cédric Le Floch**

Directeur des achats publics

### DÉFI

Obtenir l'adhésion et réussir la conduite du changement auprès des agents du Département

### SOLUTIONS

- Test sur 20 véhicules durant quelques mois pour tester, utiliser et former les gestionnaires à la solution OpenFleet
- Formation et Accompagnement des gestionnaires et création de supports OpenFleet (vidéos et écrits) pour faciliter l'utilisation de l'autopartage
- Le Département du Calvados a fait des mises en situation par groupe de 20 agents avec les véhicules en autopartage avant de donner accès aux utilisateurs

### RÉSULTATS

En résumé, l'autopartage au sein du Département du Calvados :

- 111 véhicules légers en autopartage, (avec pour objectif, 160)
- 620 utilisateurs
- 30 sites
- 6087 réservations depuis le lancement en 2021
- 392 000 km en autopartage
- Les véhicules sont utilisés 80% du temps pendant les créneaux réservés

